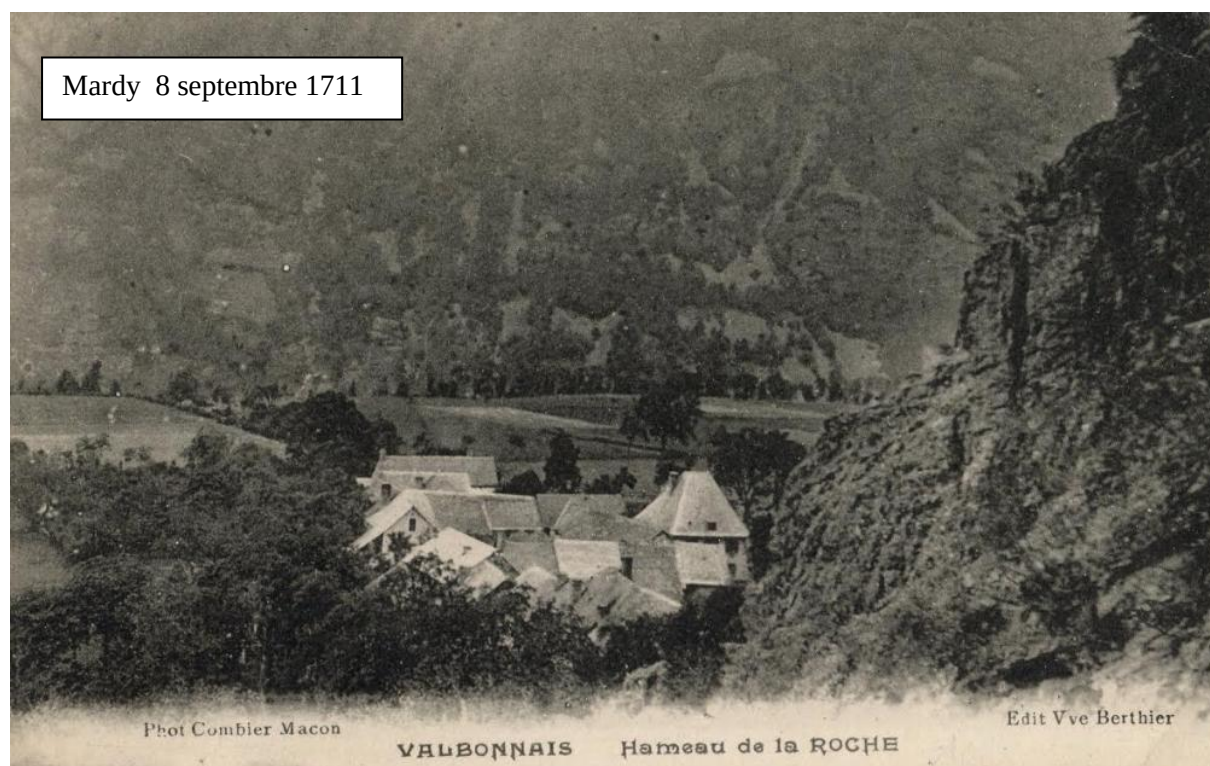


La g@zette

du Valbonnais

N° 146 – Février 2020

Violente *batterie* au *veu* de **La Roche** en 1711



Collection Marcel Vieux

Dépose que ledit jour il fut au lieu de La Roche pour assister au service divin à cause de la dévotion qui y était ce jour-là et qu'il entendit dire à plusieurs personnes que les garçons du mandement de Beaumont étaient venus audit lieu de La Roche accompagnés de quelques filles dudit lieu de Beaumont avec un violon pour y danser tous ensemble dans le dessein d'insulter ceux de Valbonnais s'ils voulaient se mettre avec eux étant allé le déposant au lieu des Engellas environ sur les trois heures après-midi il entendit dire à plusieurs personnes des

Engellas que lesdits garçons de Beaumont dont il ne sait le nom s'étaient battus avec ceux de Valbonnais et que le valet de Claude Cros avait été fort maltraité ayant vu arriver audit lieu le chirurgien qui allait panser ledit valet [...]

Neuvième témoin :

Vincent Touchet fils à Jean laboureur natif et habitant des Rambeaux au Périer âgé d'environ vingt-six ans.

Dépose que le jour mentionné le jour de notre dame de septembre à La Roche à cause de la dévotion qu'il y avait et étant audit lieu et environ une heure après-midi il entendit dire à plusieurs personnes qu'une troupe de garçons du mandement de Beaumont accompagnés de quelques filles dudit lieu et qui menaient un violon avec eux avaient paru audit lieu de La



Au XVIII^e siècle, l'Eglise condamnait toutes ces danses lascives, populaires et tumultueuses qui offusquaient la pudeur et l'honnêteté des chrétiens. Le violon était lui considéré comme l'instrument du Diable. Faut-il voir dans cette affaire, un défi à l'autorité cléricale par une jeunesse prompte à braver les interdits ?

Roche et y avaient dansé cherchant querelle aux garçons de Valbonnais après quoi le déposant étant allé près du village des Engellas il fit rencontre de quelques personnes qui venaient dudit lieu qui lui dirent que lesdits garçons de Beaumont s'étaient battus avec ceux de Valbonnais et qu'il y en avait un qui avait été fort maltraité qui était le valet de Claude Cros [...]

Dixième témoin :

Jean Coste fils à Jean demeurant en service chez Jeanne Chappe natif du village de Lissard paroisse du Périer âgé d'environ vingt-trois ans.

Dépose que le jour dit il fut à La Roche pour profiter de la dévotion qui y était ce jour-là à cause du *veu* et y demeura jusqu'à environ les trois heures après-midi pendant lequel temps il entendit dire à plusieurs personnes que les garçons de Beaumont dont il ne sait le nom étaient venus au lieu de La Roche avec des filles aussi dudit lieu de Beaumont et un violon qu'ils avaient dansé ensemble à La Roche et qu'ils avaient cherché querelle à ceux de Valbonnais et que ceux dudit lieu de Beaumont portaient à leur boutonnière du justaucorps chacun un ruban de couleur pour se distinguer se reconnaître entre eux et étant allé le déposant du lieu de La Roche à celui des Engellas fit rencontre en chemin d'un homme de Beaumont dont il ne sait le



nom qui lui dit pendant le chemin qu'ils firent ensemble audit lieu des Engellas que si les garçons de Valbonnais avaient affaire avec le valet de monsieur Dufrenet il s'en trouveront marris parce que ledit valet portait sur lui deux pistolets étant le déposant arrivé au village des Engellas et près la maison de Jean Rey hôte dudit lieu il vit que les garçons de Beaumont jetaient des pierres à ceux de Valbonnais et étant arrivé dans ledit endroit le sieur du Pinou il les sépara et fit retirer les garçons de Beaumont après quoi le déposant entendit dire que le valet de Claude Cros avait été fort maltraité et était resté quasi mort sur la place le déposant s'étant retiré pour lors [...]

Onzième témoin :

Jean Roman à feu Guigues laboureur natif et habitant de Chabran paroisse de Valbonnais âgé d'environ cinquante-huit ans.

Dépose qu'il fut à La Roche le jour dit pour assister aux offices divins et participer à la dévotion qui y était ce jour là et étant allé le déposant après la grande messe au lieu des Engellas pour apporter du pain et de la viande au nommé Jean Rey son beau fils qui tenait logis ce jour-là à La Roche et étant près de l'endroit appelé le temple il vit près dudit endroit et dans le grand chemin une troupe de garçons et filles qu'il reconnut être du mandement de Beaumont parmi lesquels il en avait vu qui portaient un chapeau bordé et reconnu entre autres Marc Miard des Terrasses et le maréchal de Malbuisson lesquels se battaient entre eux se donnant des coups de poing des coups de bâton et se tenant par les cheveux les uns aux autres après quoi le déposant s'en alla aux Engellas en ayant pris chez ledit Rey le pain et la viande qu'il allait quérir il s'en retourna à La Roche et en repassant par le même endroit du temple il

y trouva encore lesdits garçons et filles de Beaumont qui commençaient à relâcher de leur querelle et s'en allaient les uns après les autres au lieu des Engellas dit en outre le déposant qu'après les vêpres dites à La Roche le bruit se répandit que les garçons du Beaumont s'étaient battus aux Engellas avec les garçons de Valbonnais et que le valet de Claude Cros avait été fort maltraité et était quasi resté mort sur la place [...]

Douzième témoin :

Marie Telmas fille à George native et habitante du lieu de La Roche paroisse de Valbonnais âgée d'environ trente-six ans.

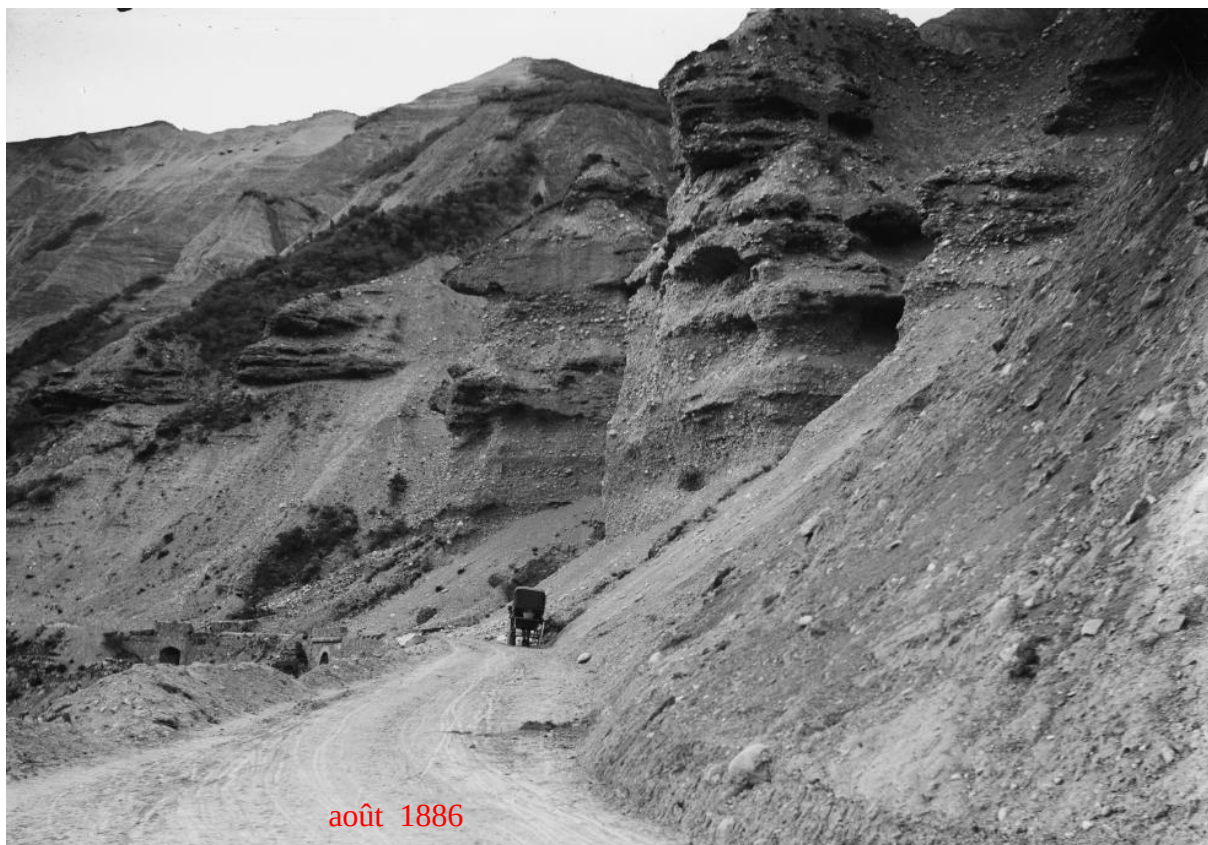
Dépose que le jour dit elle vit dans la maison de son père qui vendait du vin le dit jour le nommé Marc Miard des Terrasses le valet du rentier de monsieur Dufrenet et plusieurs autres de Beaumont dont elle ne sait pas le nom qui boivent ensemble dans la maison de son père et lesdits de Beaumont portaient à la boutonnière de leur justaucorps de(s) bouquets attachés avec des rubans de couleur et le valet du rentier de monsieur Dufrenet portait un chapeau bordé déposant en outre ladite Telmas avoir ouï dire à plusieurs personnes que les garçons de Beaumont s'étaient battus avec ceux de Valbonnais et que le valet de Claude Cros avait été bien maltraité [...]

Treizième témoin :

François Gras natif de Ciévol [**Siévoz**] laboureur habitant à présent au lieu de Leigas [**Leygas**] paroisse de Valbonnais âgé d'environ trente-cinq ans.

Dépose qu'étant au lieu de Ciévol le jour de la saint Jean-Baptiste qui est le *veu* de la paroisse de Ciévol il entendit dire à quelques garçons du mandement de Beaumont dont il ne sait le nom qui étaient au lieu de Ciévol qu'ils n'avaient pas pu exécuter ce jour là le dessein qu'ils avaient de se battre avec ceux de Valbonnais mais que le jour du *veu* de La Roche le jour de Notre Dame de septembre il entendit dire à plusieurs personnes que les garçons de Beaumont avaient quasi tué le valet de Claude Cros au lieu des Engellas [...]





BANDES ET CONTREBANDE EN VALBONNAIS



ADI 9NUM/4E440/CG9



ADI 9NUM1/5E519/4

Mon ami et généalogiste Marcel Vieux a trouvé dans les registres de la paroisse de Valbonnais l'évocation d'un combat dans la plaine de Valbonnais entre des contrebandiers et des employés de la Ferme Générale :

Le 7 août 1761 Henry Givaudant de la paroisse de Ventavon, diocèse de Gap âgé d'environ 37 ans brigadier dans la Ferme au département du Bourg d'oizan ayant été tué dans un combat qu'il a eu dans la plaine de Valbonnais contre les contrebandiers, sur la déposition des témoins soussignés qu'il étoit de bonnes moeurs et bon catholique, je l'ai enterré dans le cimetière de cette paroisse en présence des soussignés...

Dans le N° 142 de La g@zette du Valbonnais, nous avons suivi les exactions de Vincent Jourdan, un contrebandier né en 1722 aux Rambeaux, sur la paroisse du Périer. On avait ouï dire par *bruit commun* qu'il faisait partie de la célèbre bande à Mandrin.



Un mystérieux Joseph Champoullion a été arrêté le 21 janvier 1767 à Joyeuse-en-Vivaraïs, faisant partie d'une bande de quatre contrebandiers armés et conduisant des chevaux, chargés de faux tabacs. Condamnés à être pendus et étranglés en la bonne ville de Valence, Vincent Jourdan en 1759 et Joseph Champoullion en l'an de grâce 1767...

Un autre Joseph Champollion, marchand ambulant de Valjouffrey, décède le 11 mars 1761 à Lanuéjols dans le Causse noir (Lozère) à l'âge de 23 ans, « *par mauvais temps* ». Où est le modèle de sociétés montagnardes immobiles et sans histoire décrit jadis par mes confrères ? Au XVIII^e siècle, nos vallées sont profondément intégrées à une sorte d'économie globale de l'Ancien Régime, qu'elle soit licite ou clandestine.

Il était une fois les Verneys... (Colette)

Nous étions écolos avant l'heure. Nous n'avions pas d'autre solution. On vivait de ce qu'on produisait et nous n'avions aucun déchet. Tout était récupéré et servait à nourrir les animaux, surtout les cochons mais aussi les lapins et les poules. Tout était recyclé...

Nous avions peu de poules, peut-être une douzaine. Le coq on le gardait pour son travail de coq, il y avait des poulettes et peut-être quatre poules, alors sur une année on n'avait pas beaucoup d'œufs.

Nous élevions surtout des lapins pour les manger. On en mangeait tellement qu'après je ne pouvais plus en manger. Voir les lapins entiers avec les yeux me dégoutait. Et bien sûr ça m'est resté !

Dans mon enfance, il y avait un événement important. A la Saint Barthélémy, le 24 août, c'était la fête patronale des Verneys. Tout le village était en émoi, on sentait de l'excitation dans l'air. Chaque maison avait ses propres traditions. Y'avait tout le grand jeu. Chez moi, pour la St Barthélémy on commençait par briquer la maison de fond en comble. La maison était briquée, la route était balayée des bouses de vaches et le matin on s'habillait en dimanche et on allait à la messe, et à midi toute la famille venait et on mangeait **des tomates farcies** ! A la fin août, elles étaient mûres à point et elles étaient cuites au four banal. Les tomates, c'était pas courant et c'était pour moi petite-fille, un vrai régal. Elles étaient farcies au cochon salé comme ça la farce était moins sèche. On y mettait de la mie de pain, des champignons, ma mère mettait des œufs durs écrasés à la fourchette. Et dans la farce il y avait des petits points blancs et des petits points jaunes, ça faisait joli et puis y'avait du persil et de l'oignon.

Chez nous, on était quatre à la maison, on tuait un cochon par an mais les grosses fermes c'était deux cochons. C'était le père Adobati qui faisait le crime... Le saloir c'était notre seule façon de conserver la viande. C'était tout un travail car si le salage était mal fait on perdait tout le cochon. Alors on surveillait et quand la saumure commençait à monter, Ah ! le cochon était sauvé ! C'était le signe que la viande rendait correctement l'eau et que le salage se faisait bien.

Pour en revenir aux tomates farcies, on les mangeait avec du riz en accompagnement et en dessert des tartes que l'on faisait cuire au four banal. On avait droit aussi aux bonbons soufflés, des toute petites meringues que ma mère mettait au four lorsque celui-ci était tiède, pour qu'elles cuisent à basse température.

Et après on allait au bal. C'était Grosso de La Mure qui venait nous faire danser avec son accordéon. On dansait l'après-midi et le soir. C'était le grand truc. J'ai souvenir des filles Bourguignon d'Entraigues, qui venaient, qui portaient le casse-croute et qui dansaient le soir encore... Faut reconnaître qu'à cette époque, les Bourguignon c'étaient les seuls qui avaient une fourgonnette et qui sortaient les enfants. La famille Bourguignon elle était en avance, elle acceptait de sortir les filles et c'était rare, même plus tard... Avec Raoul Bourguignon, on a toujours plaisir à se rencontrer. C'est mon conscrit, il me reste trois conscrits, Gilbert Bernard-Brunet, Raoul Bourguignon et Adolphe Champollion aux Engelas.

(à suivre)

A l'occasion de « la Nuit de la lecture », avec la belle ambition de rendre le livre et la lecture accessible à tous, une œuvre d'émancipation des esprits et de l'autonomie de pensée du citoyen, la Bibliothèque nous a servi l'originalité et la richesse des cuisines du monde (espagnole, vietnamienne...) sans oublier la gastronomie régionale et locale en partageant les souvenirs croustillants de Colette et Roger Buisson.